



Communiqué de presse

Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise du 5 mars 2019

Aujourd'hui s'est tenu le premier Conseil d'administration de l'année pour le Parc national de la Vanoise, à Gilly-sur-Isère.



© PNV – M. Lepoutre

Le premier Conseil d'administration de l'année est traditionnellement celui des bilans. L'occasion pour le Président du **Conseil scientifique** de présenter les priorités de l'assemblée, et les projets sur lesquels il a été amené à émettre un avis. En 2018, le CS s'est notamment investi dans différents groupes de travail de l'audit médiation. Il a été sollicité pour 42 avis sur travaux (dont 40 avis favorables et 2 encore en cours).

De même, au-delà du rapport complet présentant l'activité du Parc en 2018, a été diffusé le [Zoom actions marquantes 2018](#), présentant en quelques pages les projets *coups de cœur* de l'année, soit parce qu'ils répondaient aux objectifs du *Bien vivre ensemble en Vanoise*, soit parce qu'ils représentaient une belle réussite dans les missions *cœur de métier* du Parc.

Le Conseil d'administration a par ailleurs approuvé un projet de **Contrat d'Objectifs et de Performance**, document de contractualisation entre l'établissement et son ministère de tutelle, le MTES. Celui-ci définit les objectifs, et les actions permettant d'y parvenir, du Parc pour la période de 2019 à 2023. Il sera signé dans les prochaines semaines et mis en ligne dès que possible.

1/2



Parmi les traditions instaurées, il y a aussi celle de l'information sur les **partenariats du Parc**. À chaque Conseil d'administration, un projet en cours. Aujourd'hui, nous avons eu le plaisir de présenter nos travaux avec la **Fédération de chasse de la Savoie** : protocoles communs, mesures de gestion, journées scientifiques... Autant d'initiatives qui démontrent l'intérêt de travailler ensemble, sur des problématiques qui sont partagées.

Au delà de ces étapes clés, et c'est de saison, le Conseil d'administration a pu échanger sur un enjeu majeur, celui de la **cohabitation entre la faune et les pratiquants de sports de nature l'hiver**.

L'engouement pour les sports de nature l'hiver est une réalité qui se confirme chaque année un peu plus. La montagne se découvre l'été, elle s'apprivoise aussi de plus en plus l'hiver. Mais notre espace de jeu est leur espace de vie : en hiver, les oiseaux, les bouquetins, les lièvres dépensent beaucoup d'énergie pour se protéger, se nourrir, de déplacer... Chaque dérangement est une chance en moins de voir arriver le printemps.

Alors, **plusieurs initiatives** émergent : celle de **domaines skiables** (domaines des 3 Vallées, de Val Cenis et des Arcs) qui décident de participer à des programmes de recherche-action pour faciliter la vie de la faune en hiver, ou réduire les risques de percussioin avec les câbles de remontées mécaniques, celle du **Conseil scientifique** qui, saisi par l'établissement doit proposer une photographie de la connaissance disponible pour mieux comprendre les interactions, celle de **I'EDYTEM**, laboratoire de recherche de l'Université Savoie Mont Blanc qui a lancé une enquête auprès de pratiquants pour mieux comprendre leurs impacts... Celle du Parc national de la Vanoise, qui a lancé une [campagne de communication](#) pour sensibiliser les amateurs de poudre, sur les réseaux sociaux et via des ambassadeurs.

Toutes ces actions du territoire, menées par le Parc et des acteurs très variés, justifient **l'opportunité de bénéficier du label [Be part of the mountain](#)**, porté par ALPARC, réseau alpin international, visant à reconnaître les initiatives de nature de sensibiliser les amateurs de sports hivernaux à la cohabitation avec leur environnement.

Le Conseil d'administration a ainsi approuvé l'engagement de l'établissement dans Be Part of the Mountain.

Le prochain conseil d'administration aura lieu en Maurienne, le 2 juillet prochain. Ouvert plus largement, au-delà des administrateurs aux élus des conseils municipaux et aux agents du Parc, il sera l'occasion d'échanges approfondis sur l'avancement des 17 chantiers de l'audit médiation.



Présentation du partenariat avec le Parc par Régis Clappier, Président de la Fédération de chasse de la Savoie © PNV – M. Lepoutre

